



Lettre d'information trimestrielle

MM. Aziz BOUAZZAOUI, Directeur de l'Appui et de la Gestion des Ressources, Noureddine BENSOUA, Trésorier Général du Royaume et Abdelilah MARCIL, Directeur du Pilotage des Métiers et de l'Animation du Réseau lors de la rencontre d'information



M. Noureddine BENSOUA, Trésorier Général du Royaume a présidé une rencontre d'information consacrée à la présentation du projet de la nouvelle organisation de la Trésorerie Générale du Royaume et des performances du recouvrement, le 23 septembre 2011 au niveau du siège.

Cette rencontre a constitué une plateforme d'échanges et de dialogue entre les responsables de l'administration centrale, les directeurs régionaux, les trésoriers préfectoraux, provinciaux et communaux ainsi que les percepteurs.

Un certain nombre de points soulevés lors des débats, a concerné :

- La création des trésoreries de ville selon le découpage administratif ;
- Le rôle assigné à l'Unité Centrale de Recouvrement (UCR) ;
- L'urgence de l'assainissement des restes à recouvrer ;
- La mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des performances ;
- La mobilisation pour la réussite de la mise en place du système de Gestion Intégrée des Recettes (GIR) au niveau du réseau.

A la fin de la journée, les discussions de l'audience ont conclu à l'approbation du projet de la réorganisation de l'administration centrale et du réseau.

Dans ce Numéro

EN BREF

- ▶ La Trésorerie Générale du Royaume au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE).
- ▶ Journée d'études sur la réforme de la comptabilité de l'Etat et le contrôle interne comptable en France et au Maroc.
- ▶ «Le conseil fiscal et financier des collectivités locales en France», présenté à la Trésorerie Générale du Royaume.
- ▶ La Trésorerie Générale du Royaume au rendez vous de l'International Public Sector Accounting Standards Board.

POINT SUR ... ET ACTUALITÉ PROJETS

- ▶ Point sur ... Le Manuel des procédures de la Trésorerie Générale du Royaume.
- ▶ Actualité Projets : Le système de Gestion Intégrée de la Dépense des collectivités territoriales.

RESSOURCES HUMAINES ET COOPERATION

- ▶ Nominations
- ▶ Redéploiement
- ▶ Condoléances

Nouvellement
paru



La Trésorerie Générale du Royaume au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)



La Trésorerie Générale du Royaume a été invitée par le Conseil Economique, Social et Environnemental dans le cadre d'une audition sous le thème : « La gouvernance du service public et les relations administrations / usagers », le 22 septembre 2011.

Lors de cette audition, M. Noureddine BENSOUDA a été accompagné par MM. Saad EL ALAOUI MOHAMED, Directeur de l'Entité Chargée de la Gestion Intégrée de la Dépense, Mohammed MERZOUKI, Adjoint au Directeur du Centre National des Traitements, Larbi EL HACHIMI, Chef de la division du développement des prestations, Abdelmonnime EL MADANI, Chef de la Division des finances locales du recouvrement, Abdelmjid BOUTAQBOU, Chef de la Mission d'expertise en matière des marchés publics et Youssef M'RABET TEMSAMANI, Chef de la Division de la Coordination.

Dans son mot d'introduction, il a présenté le rôle de la Trésorerie Générale du Royaume dans la gestion des finances publiques, les réformes engagées et le processus de modernisation de la gestion.

Insistant sur la dynamique de rénovation des relations de la Trésorerie Générale du Royaume avec ses clients (administrations, opérateurs économiques et citoyens), MM. Abdelmjid BOUTAQBOU et Mohammed MERZOUKI, ont exposé respectivement deux axes majeurs, à savoir :

- La gestion des marchés publics et du programme de dématérialisation de la commande publique ;
- Le recouvrement des recettes, les services rendus aux collectivités locales, les prestations fournies aux fonctionnaires et aux étudiants, le traitement et le suivi des réclamations,...

A l'issue du débat engagé avec les membres du Conseil, M. Noureddine BENSOUDA a souligné que la vision stratégique de la Trésorerie Générale du Royaume est basée sur l'optimisation des conditions de gestion et d'exécution des finances publiques et sur l'amélioration du service rendu aux clients et aux partenaires selon une démarche fondée sur la concertation, l'écoute et l'implication des partenaires.

Journée d'études sur la réforme de la comptabilité de l'Etat et le contrôle interne comptable en France et au Maroc



M. Alain CAUMEIL, administrateur des finances publiques et responsable du département de la dépense à la Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile de France et du

département de Paris, a répondu présent à l'invitation de la Trésorerie Générale du Royaume pour discuter de la réforme comptable et du dispositif du contrôle interne comptable en France, les 21 et 22 septembre 2011.

Organisée au profit de l'équipe en charge du projet de réforme de la comptabilité de l'Etat avec la participation des responsables du siège et du réseau, cette journée d'études a permis de pré-

senter les expériences marocaine et française et d'échanger sur plusieurs questions dont notamment :

- L'approche appropriée pour l'élaboration du bilan d'ouverture ;
- La rénovation de la fonction comptable ;
- La méthodologie de mise en place et le schéma organisationnel du contrôle interne.

«Le conseil fiscal et financier des collectivités locales en France», présenté à la Trésorerie Générale du Royaume



«Le conseil fiscal et financier aux collectivités locales» a été le sujet du séminaire co-animé par MM. Gilles STEPHANE, administrateur des finances publiques Adjoint à la Direction Régionale des Finances Publiques à Montpellier et Benoit SABLAYROLLES, inspecteur principal des finances publiques à la Direction Régionale des Finances Publiques à Paris, à la Trésorerie Générale du Royaume le 24

Septembre 2011.

Après une brève présentation de la Direction Générale des Finances Publiques, de ses missions et de la relation de son réseau avec les collectivités locales, deux thèmes ont été abordés par les experts français, mettant en exergue le rôle de la Direction Régionale en matière :

- de conseil fiscal et financier vis à vis de ces collectivités ;
- d'assistance au contrôle budgétaire des préfets sur les collectivités locales par la gestion de trésorerie et de la dette.

La Trésorerie Générale du Royaume au rendez vous de l'International Public Sector Accounting Standards Board



Représentant le Maroc en tant qu'observateur à l'International Public Sector Accounting Standards Board depuis mars 2011, MM. Moulay Abdelaziz BENLAFQIH, Trésorier Préfectoral de Rabat, Mohamed KABELMA, Chef de Service de l'organisation et de la normalisation comptable et Rachid EL BEJJET, se sont rendus à la III^{ème} conférence de ce Conseil tenue du 12 au 15 septembre 2011 à Toronto, au Canada.

L'ordre du jour de cette conférence a porté sur :

- L'adoption de la nouvelle norme comptable IPSAS 32 «Service Concession Arrangements : Grantor» ;
- La scission en quatre phases des travaux sur le cadre conceptuel des normes comptables et de l'information financière du secteur public ;
- La rédaction du projet de norme sur le rapport de présentation des états financiers «Financial Statements Discussion and Analysis» ;
- Les discussions sur les «Social Benefits» qui englobent les dépenses sociales (assurance chômage, maladie, invalidité, ...) ;
- Le projet de norme comptable sur les «Entity Combinations and Amalgamations» (regroupements d'entités et rapprochements) .

POINT SUR...

LE SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉE DE LA DÉPENSE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Dans le contexte de régionalisation avancée du Maroc qui préconise la généralisation des systèmes d'information de l'Etat aux collectivités territoriales, la Trésorerie Générale du Royaume a décidé de l'extension de son système de Gestion Intégrée de la Dépense (GID) à ces collectivités.

Ce système qui a indéniablement contribué à l'amélioration de l'exécution du budget de l'Etat en termes d'efficacité et d'efficience, a fait ses preuves au niveau de 1663 structures avec plus de 10000 utilisateurs.

Ainsi, la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion intégrée de la dépense des collectivités territoriales « GID-CL » dotera ces collectivités d'outils nécessaires à l'amélioration de la gouvernance territoriale et permettra :

- de réduire le délai de traitement des actes ;
- de disposer de l'information en temps réel ;
- de simplifier les procédures et d'uniformiser les pratiques ;
- d'augmenter la capacité de gestion des collectivités territoriales ;
- de favoriser la transparence dans la gestion des deniers publics.

Par ailleurs, les travaux de paramétrage de ce système ainsi que le développement de nouvelles fonctionnalités relatives aux spécificités de ces structures sont programmés, selon un calendrier de réalisation qui s'étale sur l'année 2011.

La Trésorerie Générale du Royaume a mis en place un référentiel unique et harmonisé des procédures relatives à ses métiers, compilées sous forme de manuel électronique accessible via son portail Intranet (rubrique - manuel des procédures). Ce manuel des procédures modélisées et formalisées a pour objectifs de moderniser, de simplifier les outils de travail des services opérationnels et de former le personnel de la Trésorerie Générale du Royaume dans une logique de « e-learning ».

Ce manuel est un support pédagogique de formation, par excellence, qui permet le transfert des connaissances et la vulgarisation du savoir-faire « métier » de la Trésorerie Générale du Royaume. Il peut également, servir de base pour la rénovation et la fiabilisation des applications informatiques.

En outre, il constitue les premiers jalons d'un système de contrôle interne pour l'évaluation des performances des processus métiers de la Trésorerie Générale du Royaume.

Le manuel a été élaboré en tenant compte des principes directeurs suivants :

- l'exhaustivité des procédures liées à l'ensemble des métiers exercés au niveau de la Trésorerie Générale du Royaume ;
- la qualité du contenu qui permet de revaloriser les connaissances des experts métiers de la Trésorerie Générale du Royaume et d'améliorer l'organisation du travail ;
- la facilité d'utilisation par le découpage en termes de métiers déclinés en processus et en procédures ainsi que par l'enchaînement des différents menus.

Initialement, ce manuel a concerné les procédures métiers des services déconcentrés pour s'étendre aux directions de l'administration centrale, au Centre National des Traitements et aux trésoreries ministérielles.

A ce jour, plus de 600 procédures ont été formalisées regroupant plusieurs domaines d'activités de la Trésorerie Générale du Royaume (Dépenses, Recouvrement, Activité bancaire, Ressources humaines, Système d'information, Comptabilité, Dette,...).



L'implémentation de ce système de Gestion Intégrée de la Dépense des collectivités territoriales s'effectuera selon une démarche incrémentale qui permettra de livrer des services par paliers successifs, testés et réceptionnés par les utilisateurs finaux.

Son déploiement mettra à contribution lors de la première phase, sept collectivités pilotes (conseil régional de Rabat-Salé-Zemmour-Zaërs, communes urbaines de Rabat, de Casablanca, de Salé, de Bouknadel et la commune rurale d'Ameur) avec leurs comptables respectifs.

Ce projet de grande envergure qui sera mis au service de 1687 collectivités territoriales réparties entre régions, provinces et préfectures, communes urbaines, communes rurales et groupement des collectivités territoriales, constitue un véritable levier de modernisation des finances locales.

L'ampleur de l'amélioration en termes d'exécution de la dépense publique verra son paroxysme au terme de la généralisation du système à toutes les collectivités territoriales et ce, à partir de l'année 2012.



Nominations

À compter du 1^{er} septembre, il a été procédé à la nomination, des :

Agents comptables à l'étranger

- M. Abdellatif IDRISSE, agent comptable à Amman (Jordanie) ;
- M. El Hassan AAJOUR, agent comptable à Dakar (Sénégal) ;
- Mme El Hassania AIDEN, agent comptable à Stockholm (Suède) ;
- M. Hassan El HAOUARI, agent comptable à Nairobi (Kenya) ;
- Mme Latifa HAJJI, agent comptable à Berne (Suisse) ;
- M. Mustapha AALOU, agent comptable à Londres (Royaume Uni) .

Adjoints au payeur à l'étranger

- M. Hicham BENDINE, adjoint au payeur à Paris (France) .

Régisseurs à l'étranger

- Mme Amina BELMAHJOURI, régisseur auprès de l'Ambassade du Royaume à Madrid (Espagne) ;
- M. Hicham BERRADA, régisseur auprès de l'Ambassade du Royaume à Lima (Pérou) ;
- M. Mohammed EL FATHI, régisseur auprès de l'Ambassade du Royaume à Rome (Italie) ;
- M. Mohammed LAHKIKY, régisseur auprès de l'Ambassade du Royaume à Colombes (France) .

Percepteurs

- M. Abdelhak BENCHEIKH, percepteur d'Erfoud ;
- M. Ahmed AOUIBY, percepteur de Bzou ;
- M. Bachir BOULAID, percepteur de Goulmima ;
- M. Hamid BOUZIANI, percepteur de Beni Tajjit ;
- M. Khalil BOURADOUAN, percepteur de Rissani.
- M. Rachid AANAIBER, percepteur d'Imintanout ;
- M. Sellam ROUITA, percepteur de Zagora ;
- M. Sidi Abdelhafid NAIM, percepteur de Boumalne du Dades.

Receveurs Communaux

- M. Abdelilah CHAFIKI, receveur communal de Tata.

Redéploiement

Au titre de l'année 2011, l'opération de mobilité a concerné les :

Agents comptables à l'étranger

- M. Aissa AISSA, agent comptable à Pékin (Chine) ;
- M. Khalid MAHOU, agent comptable à Kuala Lumpur (Malaisie) .

Adjoints au payeur à l'étranger

- M. Brahim LAHNA, adjoint au payeur à Madrid (Espagne) ;
- M. Mohamed MISKI, adjoint au payeur à Rome (Italie) .

Trésoriers Communaux

- M. Mohammed HOUFI, trésorier communal de Fès.

Trésoriers Préfectoraux

- M. Mohamed EL KHAOULANI, trésorier préfectoral d'Oujda.

Trésoriers Provinciaux

- M. Abdelali El Habbazi, trésorier provincial de Missour ;
- M. El Hassane OUKRID, trésorier provincial de Ben Slimane ;
- M. Laidi El ASSAD, trésorier provincial de Beni Mellal ;
- M. Mohammed TAYACH, trésorier provincial de Settat ;
- M. Nouredine GUILICH, trésorier provincial de Larache.

Percepteurs

- M. Abdelali MEFTAHI, percepteur de Rhafsai ;
- M. Abdelkrim HAZZAIMI, percepteur d'Ait Melloul ;
- M. Abdellah EL GRAOUI, percepteur d'El Brouj ;

- M. Abdelmjid EL KHADDAM, percepteur de Had Kourt ;
- M. Abderrahim EL HADRY, percepteur de Settat ;
- M. Abdeslam JEBARI, percepteur de Jbala Mdieq ;
- M. Abdeslam MAJDOUBI, percepteur de Boulmane ;
- M. Ahmed YOUSFI, percepteur de Chefchaouen ;
- M. Hassan EL BANONI, percepteur de Demnate ;
- M. Hassan FAHIM, percepteur de Midelt ;
- M. Lahoucine AIT IGUIDER, percepteur d'Ouezzane ;
- M. Lhoucine EL MANSOURI, percepteur de Nador Centre ;
- Mme Leila CHERQUAOUI, percepteur de Tit Mellil ;
- M. M'Hammed EL AKRI, percepteur d'Ait Ourir ;
- M. Mhamed ET-TARRAB, percepteur de Biougra ;
- M. Mohamed EL MAAZI, percepteur de Souk Sebt Ouled Nemma ;
- M. Mohamed KODYA, percepteur de Souk El Arbaa ;
- M. Mohamed TALLAOUI, percepteur de Sidi Slimane ;
- M. Moulay Alaoui EL MKHANAT, percepteur de Boujaad ;
- M. Mounir KASMI, percepteur de Guercif ;
- M. Mustapha RIDALLAH, percepteur d'Ait Baha ;
- M. Mylod YAYA, percepteur de Moulay Driss Zerhoun ;
- M. Omar AMRAOUI, percepteur d'Aknoul.

Receveurs Communaux

- M. Ahmed LAHYANI, receveur communal de d'Essaouira ;
- M. El Mahfoud BADAHI, receveur communal de Dakhla ;
- M. Hassan BELASSAS, receveur communal de Khouribga ;
- M. Mohamed Lahbib LAARAIBI, receveur communal de Safi ;
- M. Mustapha EL HARTI, receveur communal de Salé ;
- M. Said HAMMI, receveur communal de Larache ;
- Mme Touria EL GOURAINI, receveur communal de Témara.

Chefs de service au niveau des services déconcentrés

- M. M'Hammed EL KHATTABI, chef de service du contrôle et de l'exécution des dépenses de l'Etat à la Trésorerie Provinciale de Kénitra ;
- M. Mohamed KHALLOQ, chef de service de la comptabilité, des opérations bancaires, des caisses et guichets à la Trésorerie Préfectorale de Rabat ;
- M. Mostafa MSAAD, chef de service du contrôle et de l'exécution des dépenses de l'Etat à la Trésorerie Provinciale de Sidi Kacem ;
- Mme Bouchra NAJY, chef de service du contrôle et de l'exécution des dépenses de l'Etat à la Trésorerie Préfectorale de Salé ;
- Mme Fatima DBICH, chef de service de la gestion des ressources et de la formation à la Direction Régionale de Marrakech ;
- Mme Fouzia HAJJI, chef de service à l'agence bancaire de Marrakech ;
- Mme Jamila EZ-ZNAGUY, chef de service du recouvrement et des collectivités locales à la Trésorerie Préfectorale de Marrakech.

Condoléances

Notre ami et collègue M. Ahmed KHAYI, Inspecteur à la Direction de l'Appui et de la Gestion des Ressources s'est éteint suite à une longue maladie, le 1^{er} septembre 2011. Puisse Dieu avoir le défunt en Sa Sainte Miséricorde «Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons».

